

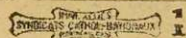
LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FALKIRK 1139

VOLUME XXII — No 24



AOÛT 1939

Le Cardinal Villeneuve à la Fête du Travail

Manifestation ouvrière catholique sans précédent dimanche le 3 septembre à l'Oratoire St-Joseph

Sermon par le R. P. Louis Chagnon, S.J. — Délégation ouvrière d'Indiana, E.-U. — Allocution anglaise par le R. P. O'Hara, C.S.C.

Personne n'ignore que les Syndicats catholiques s'occupent chaque année de l'organisation d'une manifestation religieuse à l'Oratoire St-Joseph à l'occasion de la Fête du Travail. Les ouvriers de notre métropole et de la province sont invités à participer à cette grande manifestation.

Afin de donner encore plus d'éclat à cette cérémonie religieuse le Conseil Central, sur la recommandation du Comité de la Fête du Travail, a décidé d'inviter Son Eminence le Cardinal Villeneuve à prendre part à cette cérémonie.

MM. Philippe Girard, président du Conseil central, Dionis Bergeron, président du Comité d'organisation de la Fête du Travail, et Armand LaCaire, vice-président du Conseil Central, se rendirent auprès de Son Eminence pour lui formuler le désir du Conseil central de l'inviter à assister à l'Oratoire St-Joseph à cette cérémonie religieuse le dimanche, 3 septembre.

L'accueil fait aux trois délégués de Montréal fut des plus chaleureux. Son Eminence, malgré ses multiples occupations, parla longuement aux délégués, qui étaient accompagnés de leurs épouses, et s'intéressa vivement aux différentes questions qui intéressent ces chefs syndiqués de Montréal.

Son Eminence nous dit entre autres qu'elle était toujours très heureuse de participer à des manifestations de ce genre à Montréal. Il rappela quelques souvenirs d'enfance alors qu'il était dans notre ville et, malgré qu'il avait un engagement antérieur, il accepta de remettre à un autre jour cet engagement et acquiesça à la demande des ouvriers de Montréal.

La Fête du Travail aura donc cette année un cachet tout à fait spécial. Notre population montréalaise aura au milieu d'elle pour célébrer la Fête du Travail un de ses plus augustes prélats. Son Eminence, tout le monde le sait, fut légat du Pape lors du dernier Congrès eucharistique à Québec ainsi qu'à Domrémy, France. Les ouvriers de la métropole jouiront donc d'un privilège tout à fait spécial.

Nous avons l'assurance qu'ils sauront profiter de cette occasion pour témoigner leur reconnaissance à ce haut dignitaire de l'Eglise qui fut, depuis toujours, un apôtre zélé de la classe ouvrière.

Chacun de nos ouvriers de Montréal doit faire en sorte que le sanctuaire de l'Oratoire St-Joseph ne soit pas assez vaste pour contenir la foule qui viendra rendre hommage à St-Joseph du Mont-Royal, lui demander d'aider les ouvriers durant cette période si difficile que nous traversons et écouter les paroles toujours intéressantes que prononcera Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

PROGRAMME DE LA FETE DU TRAVAIL

Fête religieuse (dimanche, 3 septembre 1939)

2.00 heures: Ralliement des ouvriers, des patrons et des invités d'honneur au collège Jean-de-Brébeuf. Réception à Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve et à Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier.

2.15 heures: Départ du collège Jean-de-Brébeuf. Les ouvriers font cortège à Son Eminence et à Son Excellence.

3.00 heures: Arrivée à l'Oratoire Saint-Joseph.

3.15 heures: Cérémonie religieuse sur le parvis de la crypte: Allocution de bienvenue par le Rév. Père Emile Deguire, recteur de l'Oratoire; sermon par le Rév. Père Louis Chagnon, S.J.; prières et chants par la foule; Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier et Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve porteront la parole

(Suite à la page 7)

Le Roi des Belges à ses ouvriers

A l'occasion du Centenaire d'Ougrée-Marihaye, le roi a prononcé un discours dont nous extrayons le passage suivant:

"C'est une joie pour moi, Messieurs les ouvriers, de me trouver aujourd'hui assis à la même table que vous et je suis heureux que l'occasion me soit donnée de vous parler d'homme à homme:

"Depuis longtemps je tenais à dire aux ouvriers de mon pays dans quelle profonde estime je les tiens. Votre honnêteté, votre goût du travail, votre esprit d'ordre, votre sens de la famille et aussi cette précieuse qualité qu'est le souci de l'épargne, fait de vous l'un des plus solides soutiens de la nation. Vous autres, ouvriers liégeois, vous êtes les plus anciens métallurgistes de l'Europe.

"Depuis deux siècles vous représentez une élite. Chacun de vous dans son métier, dans sa spécialité même, peut et doit devenir une personnalité. Car c'est avant tout par la valeur individuelle déployée dans sa profession, quelle qu'elle soit, qu'un homme mérite le respect et collabore à la grandeur nationale. Je sais pouvoir compter sur vos qualités traditionnelles dans la lutte quotidienne que nous devons tous mener pour assurer la prospérité de notre pays. Car la Belgique, ne l'oubliez jamais, ne peut conserver ses libertés et son indépendance qu'au prix du travail opiniâtre de toutes les forces de la nation. Sans doute, l'horizon international n'a pas toute la clarté gardons notre sang-froid et soyons résolus à nous tenir en dehors de tout conflit qui ne porte pas atteinte à nos droits. L'arme au pied, nous entendons rester maîtres chez nous. Plus que jamais devant les difficultés de notre époque, tous les Belges doivent comprendre que l'union des efforts, la volonté de collaboration et l'esprit de fraternité peuvent seuls permettre de regarder l'avenir avec confiance et d'attendre des jours meilleurs que notre pays méritera par la foi qu'il aura en lui-même."

Chronique syndicale

Le congrès de la Fédération du textile

C'est pour répondre à l'aimable invitation de M. l'abbé Emile Dubois, curé de St-Jérôme, et aumônier des Syndicats de cette petite ville industrielle que la Fédération nationale du Textile a tenu son congrès annuel les 12 et 13 août derniers.

Tous les délégués des différents centres de la province s'étaient donné rendez-vous à Montréal. L'édifice des Syndicats était le lieu de leur ralliement. De Montréal à St-Jérôme, le trajet se fit en automobile. Le département de la circulation de la province avait mis à la disposition des congressistes un agent, monté sur une motocyclette pour ouvrir le parcours sur toute la route.

Les congressistes, par la voix du chroniqueur, remercient cordialement le département de la circulation de leur avoir procuré ce moyen de sécurité. Ils remercient également les Syndicats de St-Jérôme, ainsi que M. le curé Dubois qui ont eu la délicatesse de disposer de leurs voitures en faveur des délégués. Ils n'oublient pas dans leurs remerciements, M. l'abbé Robillard, premier vicaire de St-Jérôme, qui s'était imposé la tâche de conduire la voiture de M. le curé Dubois.

Le chroniqueur n'a pas à vous dire avec quelle joie et quel entrain les délégués ont parcouru la belle route, appelée boulevard Curé Labelle, en mémoire de ce prêtre-colonisateur du Nord. Aucun des conducteurs des voitures

ne fut arrêté pour excès de vitesse, pas même l'agent de circulation, qui pourtant entraînait toutes les voitures à une vitesse moyenne de cinquante milles à l'heure.

Toute la population de St-Jérôme est sur pieds à l'arrivée des congressistes. Les cris des sirènes des dix-neuf voitures ont tôt fait d'avertir St-Jérôme que c'est le congrès annoncé depuis longtemps qui arrive.

FORMATION DES COMITES

Les délégués se rendent à l'hôtel de ville pour procéder à la formation des divers comités du congrès. Voici les noms des délégués proposés et acceptés pour former ces comités.

Comité des résolutions: Raoul Théoret, Valleyfield; Octave Bernier, Montréal; Lucien Richard, Montréal; l'abbé Lucien Valois, aumônier, Montréal.

Comité des lettres de créances: David Pelletier, Drummondville; Georges Auclair, St-Jérôme; Hector Leblanc, Montréal; l'abbé Paul Grondin, aumônier, Valleyfield.

Comité du rapport du Bureau fédéral: Lucien Richard, Drummondville; Antoine Mailloux, Magog; Honoré d'Amour, St-Grégoire de Montmorency; l'abbé David Lambert, aumônier, Drummondville.

Comité des remerciements: Astride Rochefort, St-Hyacinthe; Georges Auclair, St-Jérôme; Ernest Joannette, Valleyfield; l'ab-

(Suite à la page 2)

Tél.: Usine: 328 - Rés.: 67 Bureau et salle d'échantillons 435
Bureau et salle d'échantillons, 318, rue St-Georges, ST-JEROME

LAFLAMME & BOURASSA

MANUFACTURIERS DE PRODUITS EN CIMENT

Blocs de construction, de cheminée, tuyaux, drains, etc
DUNBRIK — DUNTILE

Usine: Près du Collège commercial : Rés.: 484, rue Fournier
SAINT-JEROME, P.Q.

Chronique Syndicale

Le congrès de la Fédération du Textile

(Suite de la 1ère page)

bé Léonard Benoit, aumônier, St-Hyacinthe.

Après cette formation des divers comités, c'est plus que l'heure pour les délégués de prendre leur dîner.

RECEPTION CIVIQUE

A deux heures et demi, les congressistes sont l'objet d'une réception civique officielle, de la part de M. le maire Alfred Cherrier, et de MM. les échevins Arthur Lapointe, Arthur Prud'homme et J. Labonté.

M. le maire de St-Jérôme souhaite la bienvenue aux congressistes. Il leur dit combien il est heureux de les compter tous comme des citoyens de St-Jérôme durant tout le congrès. Enfin, il leur propose la visite en automobile de sa jolie petite ville. M. Albert Côté, président de la Fédération, remercie M. le maire Cherrier et MM. les échevins de leur si aimable hospitalité et leur témoigne au nom de tous les délégués, sa plus vive reconnaissance.

Et immédiatement après le dis-

cours de M. Côté, on se met en route à la suite de M. le maire et MM. les échevins, pour visiter la ville. Les congressistes admirent la méticuleuse propreté des rues, les magnifiques parcs parsemés de fleurs. Vraiment, les autorités civiles de St-Jérôme ont donné aux délégués l'occasion d'admirer cette petite reine du Nord.

Les congressistes reviennent à trois heures et quart, à la salle des délibérations du congrès qui s'ouvre par la prière d'usage, dite par M. l'abbé Lucien Valois, assistant de l'aumônier général de la Fédération, M. l'abbé Jean Bertrand. C'est le travail ardu qui commence, car il fait une grande chaleur. Ces délibérations du congrès se poursuivront jusqu'à l'heure du souper et se continueront jusqu'à onze heures dans la soirée du samedi.

(à suivre)

Programme du dimanche le 13 août

Dimanche le 13 août, les congressistes assistent à la messe de 9 heures, dite par l'abbé Lucien

Valois, assistant de l'aumônier général de Montréal.

En l'absence de Mgr Conrad Chaumont, qui n'a pu, à cause de circonstances incontrôlables, venir adresser la parole aux congressistes, M. le curé Emile Dubois, adressa la parole à cette messe. Il leur souhaite la bienvenue. Il expliqua en même temps aux paroissiens venus à cette messe des congressistes, qu'est-ce que c'est une fédération de syndicats et un congrès ouvrier. Il félicita les congressistes de donner à la population de St-Jérôme une leçon pratique de charité fraternelle. Il a défini le rôle du prêtre, de l'aumônier d'un syndicat, affirmant après les Papes et les évêques que c'est bien la place du prêtre d'être l'aviseur moral, le conseiller spirituel désintéressé des syndicats ouvriers.

Vers onze heures de l'avant-midi, les congressistes s'acheminent vers l'île des Frères des Ecoles Chrétiennes, située sur la rivière du Nord. C'est là que la ville de St-Jérôme leur offre le dîner officiel.

Ce dîner préparé et servi par les révérendes soeurs du Bon Conseil, aidées par un groupe de jeunes filles et de quelques scouts de St-Jérôme, a satisfait tous les estomacs, même les plus difficiles.

A la fin du banquet, M. Théodore Dubois, organisateur général des syndicats de St-Jérôme, présenta aux convives deux syndiqués qui promettent beaucoup pour St-Jérôme, MM. Auclair et Aubin, qui surent plaire aux auditeurs par leur brefs discours.

M. le maire adressa ensuite quelques mots de bienveillance envers les Syndicats et exprima un souhait pour 1940. C'est celui-ci: que le Congrès de la C. T. C. C. se tienne à St-Jérôme.

M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., a, à son tour sur le vœu exprimé par M. le maire, promet que son vote sera donné quand il s'agira de déterminer l'endroit du congrès de la C. T. C. C. pour 1940. M. Albert Côté, président de la Fédération du Textile affirma lui-aussi qu'il est un membre du bureau confédéral et qu'il n'annulera pas le vote de M. Charpentier.

M. le curé Dubois est appelé à terminer la série de discours. Il souligna avec fermeté le rôle désintéressé du prêtre, de l'aumônier dans les syndicats. Il profite de l'occasion pour mentionner le rôle d'action sociale qu'accomplissent les religieuses du Bon-Conseil auprès de la classe ouvrière de St-Jérôme.

Le banquet est terminé et les congressistes reviennent aussitôt

à leur salle de délibération pour continuer et terminer le congrès.

Aux élections des directeurs de la Fédération, M. Albert Côté a été réélu président pour un quatrième terme. Ont aussi été réélus: MM. Frédéric Lécuyer, secrétaire général; Georges Bergeron, de Magog, vice-président. Trois autres vice-présidents sont MM. Lucien Richard, de Drummondville, Honoré D'Amours, de St-Grégoire, de Montmorency; Raoul Théoret, de Valleyfield.

Etant donné l'augmentation des centres représentés dans la Fédération, le troisième vice-président siègera au comité exécutif.

Trois centres qui n'étaient pas encore représentés dans le bureau fédéral le seront maintenant par MM. Astride Rochefort, de St-Hyacinthe; Gaston Bourbonnière, de Granby; Georges Auclair, de St-Jérôme; Ernest Girard, de Montréal, devient aussi représentant du bas faconné. M. Albert Côté, président de la Fédération siègera comme délégué au bureau confédéral de la C.T.C.C.

La Révolution Verte

La Révolution verte c'est la révolution qui s'oppose à la rouge ou à la blanche et que prêche Peter Maurin en Amérique. R. Kothan dans *Orientations* (mars 39) nous donne quelques renseignements sur cette belle figure et sur son mouvement. Peter Maurin essaye d'appliquer les encycliques sociales et de les répandre. Malgré ses maigres moyens (mais la pauvreté est parfois une arme puissante) il a fondé un journal qui tire à plus de 100,000 exemplaires: "Catholic Worker". Il a fondé un groupement "Pax" qui lutte pour la paix; une association des syndiqués chrétiens qui groupe les syndiqués des différents syndicats et qui s'engagent à faire appliquer les principes chrétiens dans leurs syndicats respectifs; un groupement d'entraide entre les chômeurs; des communautés agricoles vers où il dirige les chômeurs car Peter Maurin croit que la solution de la crise économique et du chômage se trouve dans un retour à la terre; il croit que ni l'industrie ni l'Etat ne peuvent par eux-mêmes trouver de solution; c'est seulement par l'entraide mutuelle des chômeurs, par l'envoi de sans-travail dans des communautés agricoles qui appliqueront le programme social chrétien, qu'on arrivera à un nouvel ordre économique.

La technique de Maurin réside dans la pratique volontaire de la pauvreté et des oeuvres de miséricorde... pratiques tellement vieilles qu'elles nous apparaissent comme nouvelles.

C'est pourquoi, aucun des membres de l'équipe du "Catholic Worker" ne touche un salaire, mais tous reçoivent ce qui leur est nécessaire pour vivre. La vie commune leur donne beaucoup de temps libre, pour se consacrer aux différentes activités du groupe.

Quant aux oeuvres de miséricorde, on les exécute, en accueillant tous les miséreux qui se présentent et en leur rendant service. De plus on va parler aux grévistes, aux bureaux des syndicats, dans les hôpitaux et les prisons. Ces activités permettent d'enseigner les ignorants, de conseiller les hésitants, de consoler les affligés, de dénoncer les pêcheurs, tels les exploités.

(Suite au prochain numéro),



Service en Relations Industrielles

Depuis trente-neuf ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constitutifs de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflits dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application de salaires raisonnables aux travaux de l'Etat; L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes avigères sur l'Etat et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. NORMAN McL. ROGERS
Ministre

W. M. DICKSON
Sous-ministre

La Fédération nationale catholique des métiers du bâtiment

XVe anniversaire de fondation

La Fédération nationale catholique des Métiers du bâtiment et des matériaux de la construction célébrera d'une manière spéciale, au mois d'octobre, le quinzième anniversaire de sa fondation. Ces fêtes marqueront pour ces ouvriers les victoires remportées au cours de quinze années de lutte, les succès obtenus de toutes les campagnes de recrutement dans notre province et la puissance que possède maintenant cet organisme dans l'industrie de la construction.

La Fédération du Bâtiment fut fondée à Montréal le 4 octobre 1924, suivant le vœu émis au congrès général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada qui, cette année-là, s'était réuni à Port-Alfred. Ce fut le premier organisme du genre fondé au sein de la C. T. C. C. Les syndicats de la construction étaient devenus suffisamment nombreux pour motiver l'existence d'une fédération. Et le but de la C. T. C. C., en demandant à ces ouvriers de se grouper en fédération, était de centraliser leurs efforts pour obtenir un meilleur résultat.

Les directeurs généraux du mouvement syndical catholique avaient prévu plus qu'ils ne pensaient probablement pour l'avenir, car, dès ses premières années, la Fédération du Bâtiment, par ses campagnes de propagande intensive dans toute la province, amenait dans les rangs syndicaux des milliers de membres. Depuis, cette Fédération fut très persévérante et très active dans son milieu. Elle ne perdit jamais une occasion de travailler à la cause syndicale et d'augmenter la puissance des Syndicats catholiques dans notre province. Beaucoup d'organismes lui doivent leur succès.

Huit syndicats, un conseil de construction, groupant 350 membres, existaient au moment de la fondation de la Fédération. Ils avaient été organisés à Montréal, Québec, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke et Saint-Hyacinthe. Aujourd'hui la Fédération compte 3,500 membres faisant partie de 63 syndicats et de cinq conseils de construction. Ces Syndicats groupent les ouvriers de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Drummondville, Hull, St-Jean, Farnham, Magog, Lac Mégantic, St-

Sébastien, Shawinigan, Roberval, St-Marc des Carrières, Rivière du Loup, Sorel, Chicoutimi, Jonquières, St-Joseph de Beauce, Granby, Joliette, Thetford-les-Mines, St-Jérôme et Baie des Ha! Ha!

Il serait difficile de parler des luttes et des succès de cet organisme sans y associer les pionniers à qui on doit une grande part des victoires. Rappelons, en particulier, les noms de trois hommes dévoués et sincères qui furent les soldats de la première heure: M. Osias Filion, président de la Fédération depuis sa fondation, ancien président général de la C. T. C. C. et au service des Syndicats catholiques depuis 1914; M. J.-B. Delisle, propagandiste syndical depuis 1918 et secrétaire de la Fédération depuis d'nombreuses années; et enfin un vieux chef du mouvement, un pionnier du Syndicat des Menuisiers de Montréal et le premier vérificateur de la Fédération: M. J.-B. Beauregard. Et ajoutons à ceux-là le dévoué aumônier-général, M. l'abbé Jean Bertrand, qui depuis 1931 collabore avec la Fédération.

Les 3,500 membres que compte cette Fédération n'ont jamais fait partie inutilement de ses Syndicats affiliés. 62 des 63 syndicats actifs répartis dans la province possèdent des Contrats collectifs qui leur garantissent des salaires et des conditions de travail raisonnables. Seul celui de Victoriaville ne bénéficie pas encore de cette législation et cela en dépit des efforts déployés par les ouvriers et les directeurs de la Fédération. Mais on ne désespère pas un jour d'y arriver. Il est important de dire que la Fédération cherche constamment à améliorer le sort de ses membres dans tous les centres.

A la Fédération du Bâtiment on est redevable également de l'adoption de plusieurs législations sociales dans notre province. Mentionnons en particulier la loi des Syndicats professionnels qui permet l'incorporation des organismes ouvriers, la loi des Accidents de Travail qui protège l'ouvrier accidenté, celle non moins importante des Conventions Collectives qui assure à tous les travailleurs des salaires garantis par les statuts, et, enfin, l'abolition des Bureaux de Placement privés qui étaient devenus une véritable exploitation.

La charpente est d'acier inoxydable, et l'étoile, dit-on, de rubis.

En plus de sa signification dramatique, l'ensemble se fait remarquer par sa situation frappante. Le kiosque russe domine tout le reste dans le Monde de demain. Quand je l'aperçus pour la première fois, je m'arrêtai à me demander si on avait voulu réaliser un symbole de l'actuel monde de demain ou si c'était seulement une manifestation nouvelle des prétentions communistes ordinaires.

Je décidai de me rendre compte par moi-même du contenu de ce colosse de demain aux portails imposants. Je fus surpris de constater qu'un grand nombre d'hommes et de femmes partageaient ma curiosité. Une foule de gens entraient continuellement par la porte du haut et sortaient par celle du bas. En plus d'étudier les exhibits nombreux et variés de l'intérieur, j'entrepris de lire sur le visage des curieux leurs réactions. Tous étaient impressionnés; et tous réagissaient. Mais la réaction était-elle favorable ou défavorable à l'idée d'ensemble? J'ai le regret de dire que l'impression du grand nombre m'a paru favorable.

Que le gouvernement soviétique ait fait là un placement avantageux, seuls les gens mal informés le nieront. Il est hors de doute que ce kiosque est le plus pur instrument de propagande qui fût jamais dressé en face d'une population sans défiance. Et pour-

tant le coût total n'atteint pas la centième partie des pesetas d'or que la Russie a volées au peuple espagnol.

A droite du portique supérieur, dès l'entrée, on aperçoit une grande carte murale qui représente l'U. R. S. S. Cette carte est faite de pierres demi-précieuses et de pierres précieuses tirées des mines de l'U. R. S. S. et "trouvées" dans les demeures des "lâches" qui ont fui à la hâte la Révolution. Il y a là des émeraudes, des rubis, des saphirs, des diamants, des perles, des améthystes, des topazes, des lapis-lazulis, etc. Ceci pour montrer la richesse de la Russie. Ensuite, la carte indique l'emplacement des puits d'huile, des mines d'or, d'argent, de cuivre, de charbon, de fer, etc. Cette carte, d'une richesse éblouissante, ne manque pas de faire impression.

Sur la gauche, c'est un large panorama mural des environs de Moscou: avec le Kremlin en fond

de scène et, au premier plan, un groupe considérable de paysans, de prolétaires, de scientifiques, d'industriels, de soldats, d'hommes politiques, de mères avec leurs enfants; ceux-ci gambadent et folâtraient en grande joie. Tous les personnages d'ailleurs chantent, rient, dansent, sont bien habillés, bien chaussés et fort gais. On vit certainement une ère de bonheur en U. R. S. S. Ce magnifique panneau l'indique assez clairement.

J'entendis quelqu'un demander à l'un des gardiens bien nourris: "Est-il vrai que le peuple Russe s'habille ainsi?" Ont-ils des chaussures comme celles-ci? Les petits enfants sont-ils ainsi chargés de fleurs; et tout le monde est-il aussi heureux et souriant qu'on le décrit ici? Le gardien répondit avec un sourire, et en bon anglais: "Quoi! N'est-il pas naturel que notre peuple ait des habits et des fleurs comme le peu-

(Suite à la page 8)

Protégez votre avenir

Un compte de banque dont la balance augmente graduellement est une source de satisfaction personnelle et une protection pour l'avenir.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

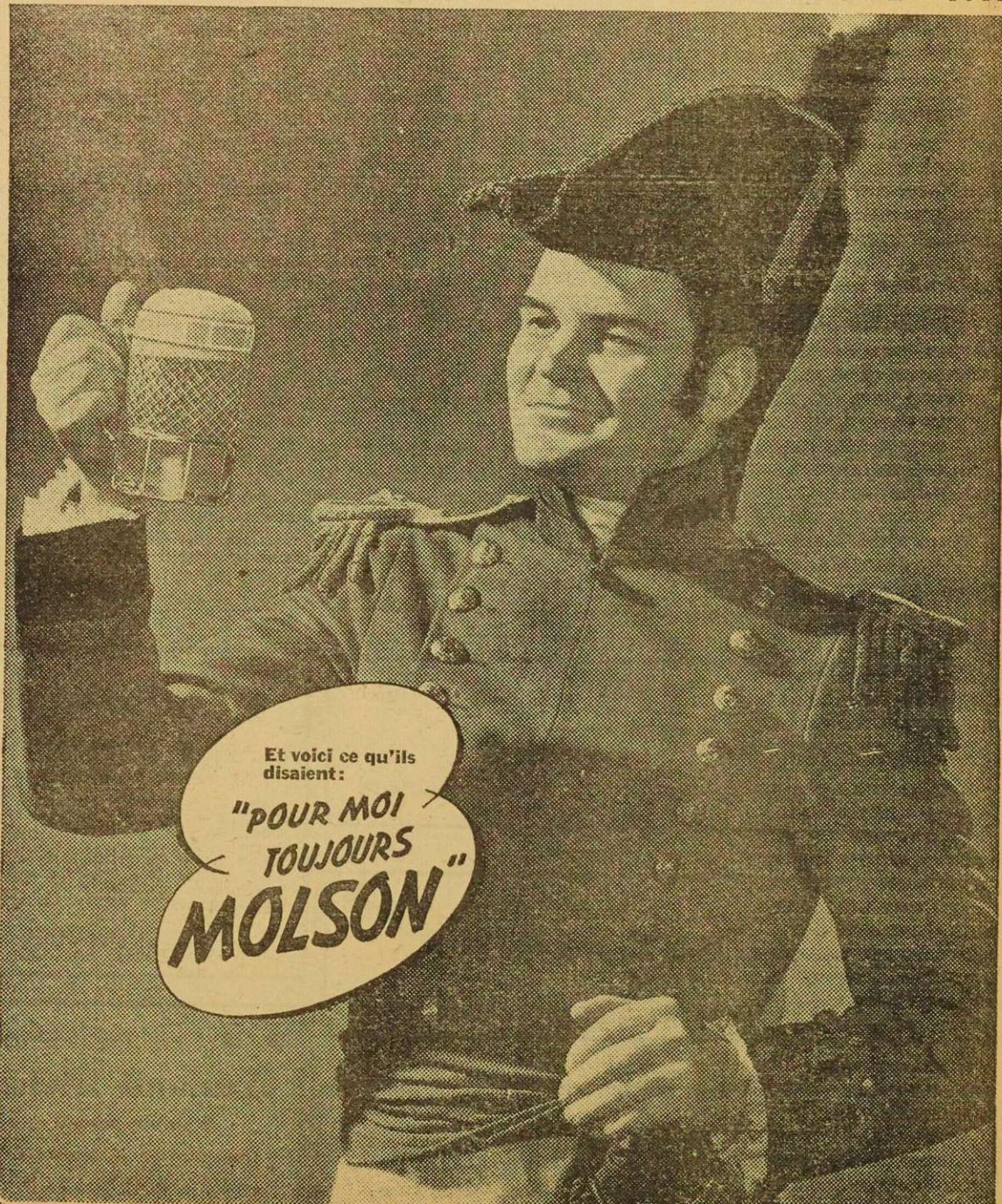
Siège Social :

221, rue St-Jacques ouest,

Montréal

"OU L'ÉPARGNANT DÉPOSE SES ÉCONOMIES"

L'UNIFORME QUE PORTAIENT LES HÉROS DE 1812



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Le pavillon soviétique à l'Exposition de New-York

Un "truquage" formidable par Eugène Tuney

L'ancien champion mondial de la boxe en 1936, Eugène Tuney, aujourd'hui président de l'American Distilling Company, et auteur de *A Man Must Fight*, vient de publier dans *America* et l'*Ordre Nouveau*, un vigoureux article où il dénonce la propagande mensongère de l'U. R. S. S. En voici le texte:

Sur de grasses prairies, après que l'on eut résolu de difficiles problèmes techniques, se dresse l'Exposition mondiale de New-York. Elle veut représenter le Monde de demain.

Là se trouve probablement constituée la plus intéressante collection d'édifices jamais érigés pour une exposition.

Au centre de cette miniature unique du monde des amusements, des arts, des sciences et des réalisations de la mécanique moderne, surgit, comme la flamme d'un volcan en éruption, l'imposant édifice de la République des Soviets.

D'aspect attrayant, à la fois gigantesque et dramatique, cette construction est surmontée d'une toile rouge.

ECHOS DE ST-JEROME

Nouvelles

Conseil régional

Au cours du mois d'août, le Conseil Régional des Syndicats de St-Jérôme a commencé à étudier la situation économique et sociale de St-Jérôme. A sa première séance il fut décidé d'étudier les moyens à prendre afin de pouvoir donner au public jérômien toute la garantie nécessaire d'une surveillance policière, saine et irréprochable. Afin de pouvoir donner aux citoyens de St-Jérôme cette garantie morale, il fut décidé de demander au Conseil municipal la permanence du chef de police. Evidemment qu'un chef de police engagé pour un an est toujours à la merci d'un conseil municipal. Par cette demande, le Conseil Régional ne veut aucunement discréditer le conseil actuel, mais simplement prévenir au cas où des successeurs abuseraient de leur autorité. Le Conseil a demandé aux conseillers municipaux d'installer un système de signaux ou de zone de sûreté au carrefour des rues La-tour, St-Georges et Labelle afin d'assurer la sécurité des piétons à cet endroit où le trafic est si intense surtout en fin de semaine.

Notre Conseil a aussi unanimement adopté un vote de remerciement et de sincère reconnaissance à l'endroit du Conseil municipal de St-Jérôme pour avoir si chaleureusement accueilli les congressistes de la Fédération C. and N. du Textile à St-Jérôme, les 12 et 13 août dernier.

Le Syndicat de la construction

Un autre syndicat vient de s'affilier à sa fédération respective; en effet, le passage à St-Jérôme de MM. Osias Filion et J.-B. Delisle, respectivement prési-

dent et secrétaire de la Fédération C. et N. des métiers du bâtiment a coïncidé avec la demande d'affiliation dudit syndicat. Nos distingués visiteurs se sont dit heureux de voir enfin à St-Jérôme un syndicat de la construction solidement installé avec une convention collective, malgré les nombreux obstacles qui se sont présentés depuis deux ans; en effet le syndicat de la construction de St-Jérôme a commencé ses activités en 1937 et ce n'est qu'à l'arrivée du secrétariat des syndicats en notre ville que la construction a pris un élan tel qu'elle compte aujourd'hui en plus de sa convention collective, un effectif de plus de 90 pour cent des ouvriers de la construction, et une dizaine de contrats d'ateliers fermés. Les ouvriers en règle avec leur syndicat peuvent donc compter de travailler de préférence à tout autre durant les durs mois d'hiver qui approchent. Ce syndicat a déjà commencé à faire signer par les employeurs, la convention collective qui doit remplacer celle qui existe présentement et qui ne doit se terminer qu'au premier avril prochain.

Le Syndicat des employés de magasins

Comme on peut s'y attendre, les employés de magasin n'ayant qu'un soir par semaine à pouvoir s'occuper à divers loisirs, ils sont peu nombreux ceux qui assistent aux assemblées, lesquelles sont tenues tous les mercredis de chaque semaine. Mais il n'en est pas moins vrai que ceux qui y assistent sont sérieux et s'occupent de leur affaire. Le contrat proposé a déjà subi plusieurs amendements, de sorte qu'aujourd'hui il est tout à fait distinct du premier. L'association des Marchands détaillants a aujourd'hui en mains le contrat proposé et nous avons l'espérance que cet important

organisme patronal entamera les pourparlers avec le syndicat des employés de magasin de St-Jérôme au cours des prochaines semaines.

Le Syndicat des barbiers

Après avoir tenu deux assemblées consécutives dont une à Ste-Thérèse de Blainville et l'autre à St-Jérôme nos barbiers et coiffeuses ont insisté fortement pour qu'une délégation aille rencontrer le Ministre du travail et lui demander les raisons motivant le retard à la sanction des amendements demandés à la juridiction territoriale de la convention collective des barbiers du district de St-Jérôme. Nos figaros savent quels sont les autres amendements aussi demandés et nous les avisons qu' aussitôt l'entrevue accordée nous les mettrons au courant des résultats et des intentions du ministre. En attendant nous invitons tous les salons de coiffure et de barbier à respecter la convention car le Comité nous informe qu'au cours du mois de septembre quatre barbiers et une coiffeuse seront traduits en Cour du Magistrat pour infraction à la loi des conventions collectives.

Le Syndicat du tricot, Inc.

Enfin, depuis quelques semaines, les autorités publiques semblent se préoccuper plus que jamais des intérêts des employés de cette industrie. Notre conseil municipal qui en premier lieu semblait antipathique au mouvement syndical catholique, comprend aujourd'hui la situation réelle de ces employés et leur apporte son précieux support.

En effet, Son Honneur le maire et le conseil municipal ont reçu à bras ouverts les délégués ouvriers de la Fédération C. & N. du Textile Inc., de la province de Québec. Le député de Terrebonne, Me Hermann Barrette, est intervenu auprès de l'Office des salaires raisonnables en faveur des ouvriers de St-Jérôme pour qu'on fasse diligence dans le travail à faire pour améliorer le salaire des travailleurs de l'industrie de la laine. Une nombreuse délégation s'est présentée chez lui le 19 août dernier et a été reçue avec la plus grande sympathie. Notre député n'a pas craint de confirmer par un écrit de sa main ce qu'il venait d'avancer à un commissaire de l'Office devant la nombreuse délégation qui l'écoutait. Le syndicat des employés du tricot Inc., de St-Jérôme ayant à sa tête un exécutif composé de gens sérieux, pondérés et justes, est donc une garantie de paix et de justice pour les employeurs de

cette industrie. Ce syndicat, dans son mémoire soumis à l'Office, à la demande d'une commissaire et appuyé par une recommandation du député à l'Assemblée législative, a pensé aux industriels eux-mêmes en faisant une suggestion qui était toute de nature à éviter une concurrence déloyale entre les compétiteurs directs de la Regent et la Regent elle-même.

La "machine" que nous avons tenté de fabriquer depuis onze mois est maintenant en branle et prête à rendre d'appréciables services.

Notre premier congrès

Après à peine onze mois d'organisation, St-Jérôme a vu se tenir dans ses murs les importantes assises d'un congrès ouvrier, celui de la Fédération C. & N. du Textile Inc. de la province de Québec. Ce fait sans précédent pour la Reine des Laurentides est dû à l'inlassable dévoue-

ment et à l'appui généreux du curé Emile Dubois. Nos autorités civiles se sont jointes aux autorités religieuses pour faire de cette convention un événement sans précédent. En effet, S. H. le maire, le Dr Alfred Cherrier, et le conseil municipal secondé par de généreux observateurs, n'ont rien ménagé pour que le séjour de nos congressistes au sein de notre municipalité soit des plus heureux et des plus agréables. Notre ville de St-Jérôme, orgueilleuse de sa renommée à l'extérieur et fière d'être reconnue comme une ville propre, coquette, courtoise et accueillante, a voulu une fois de plus le prouver en donnant aux délégués de la Fédération du textile les hommages dus à la cause digne et noble qu'ils supportent.

Toute la population se joint à nous pour remercier S. H. M. le maire et le conseil municipal pour leur dévouement et leur générosité dans les circonstances.

Le Syndicat des employés du Tricot Inc.

DE ST-JEROME ET LE CONSEIL REGIONAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE ST-JEROME s'unissent pour remercier ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès du congrès de la Fédération du Textile et tout particulièrement:

M. EMILE DUBOIS, ptre,
curé de St-Jérôme.

COLLEGE DE ST-JEROME
Frères des Ecoles Chrétiennes.

FOYER NOTRE-DAME DU BON CONSEIL.

500, rue Labelle Tél. 184

M. J.-A. LESSARD,
professeur à l'Ecole Normale

407, rue Parent Tél. 274

LA FANFARE DE ST-JEROME

Prés.: Nap. Castonguay, Dir.: Paul Deschambault

Dr CHARLES-A. GAUTHIER,
VETERINAIRE

156, rue St-Georges Tél. 308

M. ADELARD BELAIR,
BARBIER

105, rue St-Georges Tél. 595

M. ULRIC POIRIER,
ELECTRICIEN

358, rue Labelle Tél. 264

M. ARTHUR BOISVENU,
RESTAURATEUR

434, rue St-Georges Tél. 534

M. AUGUSTE LARIVEE,
président du syndicat de la construction.

Tél. 193

M. C.-A. BEAUDRY,
agent de la Molson Brewery Ltd.

M. ACHILLE LEBEAU,
Vendeur de tabac en gros

297, rue Lebeau

Mme Vve CORBEIL

M. J.-H. BOUDREAU,
marchand de meubles

22, rue Legault Tél. 169

MAISON R. CASTONGUAY,
MARCHANDISES SECHES

281, rue Labelle Tél. 30

OUVRIERS ORGANISES N'OUBLIONS PAS QUE NOUS AVONS LE DEVOIR D'ENCOURAGER D'ABORD CEUX QUI SE DEVOIENT POUR LA CLASSE OUVRIERE.

Tél. 25

JEAN-PAUL LEONARD
NOTAIRE

320, rue St-Georges

St-Jérôme

Tél. 768

66, St-Léandre, St-Jérôme

L. PICHE EXPRESS
ST-JEROME-MONTREAL

FA. 3575

1930 Papineau, Montréal

Tél. CR. 1398

1134, rue St-Viateur, Montréal

S. MAROTTA

ENTREPRENEUR GENERAL

CONSTRUCTEUR

Tél. 595

105, rue St-Georges, St-Jérôme

A. BELAIR
BARBIER

Agence des "PRODUITS PETROL RENOVATEUR ENRC."

TERMES

SERVICE

J.-H. LABONTE

Radios - Laveuses - Poêles - Machines agricoles

517, RUE LABELLE

SAINT-JEROME

Tél. 283

Tél. 448

J.-W. CYR

MARCHAND DE MERCERIES
ET CONFLECTIONS
pour hommes et jeunes gens

Habilllements et paletots tout faits ou faits sur mesures par les tailleurs TIP TOP - Chapeaux, casquettes, chemises, gants, bas, pantalons, chaussettes, pyjamas, robes de chambre, chandails, sous-vêtements, parapluies, valises, etc., etc.

314, rue Saint-Georges
ST-JEROME, P.Q.

Tél. 10

507, St-Georges

Armand Piché

Electricien-licencié

Tout ouvrage en électricité garanti.

St-Jérôme

Conférences données au Cercle Léon XIII

1er décembre 1938.

3ème conférence, par Hector CORMIER, président L'ASSOCIATION OUVRIERE AU CANADA

Il y a au Canada trois catégories d'Associations ouvrières:

- 1o—Les associations internationales;
- 2o—Les associations nationales neutres;
- 3o—Les Syndicats catholiques et nationaux.

Ces diverses catégories d'associations groupaient à la fin de l'année 1936 un effectif de 322,473 membres répartis entre 2,886 syndicats.

Ces diverses catégories d'associations sont affiliées aux organisations suivantes:

- 1o—Fédération américaine du travail;
- 2o—Congrès des métiers et du travail du Canada;
- 3o—Congrès Pan-Canadien du travail;
- 4o—Fédération canadienne du travail;
- 5o—Confédération des travailleurs catholiques du Canada, ainsi qu'à d'autres organisations de moindre importance notamment One Big Union et Industrial Workers of the World.

FEDERATION AMERICAINE DU TRAVAIL ET CONGRES DES METIERS ET DU TRAVAIL DU CANADA

La Fédération américaine du travail a été formée à Pittsburg, Pennsylvanie, en septembre 1881, tandis que le Congrès des métiers et du travail du Canada fut fondé en 1873. Mais ce Congrès ne s'est réuni régulièrement chaque année que depuis 1881. La Fédération américaine du travail voit dans le Congrès des métiers et du travail du Canada le porte-parole des travailleurs syndiqués du Canada en matière législative; elle lui affine les membres canadiens des syndicats qui détiennent une charte directement d'elle.

De son côté, le C.M.T.C. reconnaît entièrement l'autorité de la F.A.T. dans toutes les questions d'ordre professionnel qui intéressent les syndicats internationaux du continent Nord Américain; et il accepte les décisions qu'elle rend. **A preuve:** Il a déjà refusé la participation au Congrès annuel à des délégués représentant des organisations qui n'avaient pas voulu se conformer aux instructions de la P.A.T.

Il est du plus pur illogisme qu'un congrès ouvrier soi-disant Canadien soit dominé par une union étrangère:

- 1o—Parce que cela est contraire à la mentalité canadienne;
- 2o—Parce que cela vient en contravention avec les intérêts primordiaux de la production nationale;
- 3o—Parce que cela nuit aux véritables intérêts de la classe ouvrière canadienne.

CONGRES PAN-CANADIEN DU TRAVAIL (ALL CANADIAN CONGRESS)

Fut fondé à Montréal en mars 1927 par des délégués de syndicats nationaux et indépendants. Un des motifs invoqués lors de sa fondation était que: "Le mouvement syndical canadien doit être libéré de l'empire réactionnaire des syndicats des Etats-Unis".

La Fédération canadienne du travail qui s'était formée en 1902 pour des raisons similaires donna son adhésion au nouveau Congrès et cessa d'exister peu après. Ses effectifs sont beaucoup diminués depuis 1936 à cause d'une scission survenue entre divers membres du Conseil. Le Congrès Pan-Canadien du Travail avait reconnu le principe de l'organisation ouvrière sur une base industrielle plutôt que professionnelle.

FEDERATION CANADIENNE DU TRAVAIL (CANADIAN FEDERATION OF LABOR)

La Fédération canadienne du travail fut d'abord constituée en 1902 pour protester contre l'exclusion par le Congrès des métiers et du travail du Canada des Chevaliers du travail et de certaines unions nationales qui faisaient double emploi avec des organismes internationaux affiliés au Congrès.

Elle s'affilia au Congrès Pan-Canadien en 1927 duquel elle se désaffilia en 1936 pour reconstituer l'ancienne Fédération canadienne du travail en 1937.

CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA

L'origine des Syndicats catholiques et nationaux remonte à 1900, lors du lock-out survenu dans l'industrie de la chaussure à Québec. A cette occasion, l'Archevêque avait été appelé à agir comme arbitre. Dans sa décision rendue le 10 janvier 1901 il posa des principes qui devaient régir les rapports entre patrons et ouvriers, le tout basé sur les principes énoncés par Léon XIII dans son Encyclique "RERUM NOVARUM" publié le 15 mai 1891.

C'est aussi vers cette époque que le Congrès syndical ouvrier canadien (1902) modifia ses statuts pour ne pas reconnaître les syndicats nationaux partout où il existait des unions internationales d'ouvriers du même métier.

Quelques années plus tard, en 1912, la première association ouvrière catholique et nationale était fondée à Chicoutimi sous le nom de "FEDERATION OUVRIERE MUTUELLE DU NORD".

Au début de l'année suivante, en 1913, la Corporation ouvrière catholique des Trois-Rivières fut fondée; puis ce fut le tour de l'Union nationale des ouvriers de la Rive sud en 1917.

Un premier congrès tenu en septembre 1918 réunit les délégués de 27 syndicats et un rapport soumis à cette occasion révéla qu'il existait dans la province de Québec 58 syndicats catholiques et nationaux.

Le deuxième congrès tenu en septembre 1919 aux Trois-Rivières réunissait 123 délégués représentant 63 syndicats groupant 31,000 membres.

Le troisième congrès annuel des Syndicats catholiques et nationaux eut lieu à Chicoutimi en juillet 1929. Il réunissait 225 délégués représentant 120 syndicats groupant environ 40,000 membres.

Au quatrième congrès tenu à Hull en 1921 fut fondé "LA CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA". On adopta sans modifications le projet de constitution qui avait été préparé à cet effet. La C.T.C.C. comptait déjà à cette époque un effectif de 69 syndicats groupant 45,000 membres.

Depuis, elle n'a cessé de progresser et elle a joué un rôle considérable en ce qui concerne le relèvement du niveau de vie des classes laborieuses de notre pays. Elle compte aujourd'hui parmi les plus importantes organisations ouvrières du pays à cause de l'influence considérable qu'elle exerce et la collaboration qu'elle a apportée dans l'élaboration de la législation ouvrière.

C'est à elle que nous devons en particulier deux lois fondamentales de notre droit industriel:

- 1o—LOI DES SYNDICATS PROFESSIONNELS;
- 2o—LOI DES CONTRATS COLLECTIFS.

Au dernier rapport, en 1936, la C.T.C.C. possédait 182 syndicats dans 30 industries couvrant 69 métiers dans 58 centres différents avec un effectif de 47,000 membres.

Industrie du bois

Comme nous le disions dans notre édition de juillet, le syndicat de l'industrie du bois de St-Jérôme était invité à siéger sur le Comité des négociations pour la reprise de l'Ordonnance No 24. Deux autres séances de ce comité au cours du mois d'août nous ont permis de compléter un travail aussi difficile que compliqué. Nous nous sommes prononcé à ces séances sur la question salaire, bien qu'il fût impossible pour les deux parties en cause de s'entendre sur ce dernier point; il n'en ressort pas moins que les deux parties se sont entendues pour un salaire minimum de et un salaire moyen de Quant au salaire minimum exact proposé par les représentants ouvriers et celui des représentants patronaux, il varie de beaucoup; mais comme l'Office doit arbitrer ce différend, les deux parties ne pouvant s'entendre sur ce dernier point, nous devons espérer qu'au moins l'Office rendra un jugement de Salomon et si tel est le cas nos ouvriers de Saint-Jérôme peuvent donc compter sur une amélioration sensible, très sensible même de leurs conditions de travail.

AVIS PUBLIC

Concernant un amendement à la constitution et aux règlements du Comité Conjoint des Métiers de la Construction du district de Montréal, lequel a été approuvé par l'arrêté ministériel No 1539

PAIEMENT DU SALAIRE

Deniers: Le salaire de l'employé doit généralement lui être payé en deniers ayant cours légal dans cette province.

Enveloppes: Tous les salaires devront être remis aux employés dans une enveloppe scellée sur laquelle seront inscrits: ses nom et prénoms, la date de la semaine ou de la période de travail, et le montant contenu dans l'enveloppe; celle-ci devra être initialement par la personne qui aura fait la paie.

Toute société ou compagnie ayant un système de comptabilité ne répondant pas aux exigences du Comité Conjoint peut être requise d'insérer sur ces enveloppes, le nombre d'heures travaillées durant la période mentionnée et le taux horaire.

Chèques: Toutefois, ceux qui désirent payer par chèque, peuvent le faire pourvu que la date de la semaine ou de la période de travail et le nom de l'employé y soient inscrits.

Les employeurs peuvent se procurer gratuitement les enveloppes nécessaires en s'adressant au:

Comité Conjoint des Métiers de la Construction,
617, Edifice New Birks,
Tél. PLateau 5616 Montréal

VOTRE BARBIER EST-IL UN SYNDIQUE?

Encouragez nos Annonceurs



Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, ad.

Tél. 333 113 St-Georges, ST-JEROME

TAXI

7 PASSAGERS
RESTAURANT QUICK LUNCH
PASSAGERS ASSURES A.-S. LEBEAU, PROP.

Tél.: 580

EMBOUTEILLAGE DOMINION BOTTLING ENR'G.

R. CHOLETTE, prop.
Distributeur de
JUMBO - WYNOLA - HIREN - ROOTBEER - SKI
587, RUE ST-GEORGES ST-JEROME (au mois de mai): 601 FOURNIER

Tél. Bureau: 157 Tél. Rés.: 235

Hermann Barrette, M.P.P.

AVOCAT
BARRISTER & SOLICITOR
316, rue St-Georges ST-JEROME, P.Q.

Tél. 795

RENE ST-VINCENT

ASSURANCES GENERALES
211, rue Brière ST-JEROME

Tél. 443-W.

Mme Théo. LAFONTAINE

COUPONS, MARCHANDISE à la verge
290, rue St-Georges ST-JEROME, P.Q.

Tél. 134

Service prompt et courtis

A. CYR

MARCHAND DE LAIT ET CREME
527, rue Fournier, ST-JEROME

LIBRAIRIE ST-JEROME Tél 55

HENRI PARENT, prop.

Nouvelles tapisseries 1939 — Journaux — Revues
345, RUE ST-GEORGES ST-JEROME

ST-JEROME, coin Fournier et Nantel Tél. 382

CREMERIE ST-JEROME

JOS. FORGET, prop.
Lait, crème et beurre — Service prompt et courtis

Tél. 291 Consultations: 2 à 4.30 p.m., 7 à 9 p.m.

Docteur ALFRED DUVAL

EX-INTERNE HOPITAL NOTRE-DAME
548, RUE SAINT-GEORGES SAINT-JEROME, P.Q.

ST-JEROME 649, rue Labelle Tél. 598

PAUL LOCAS

PLOMBIER-LICENCIE — FERBLANTIER-COUVREUR
Ateliers: coin Nantel et Labelle.

Le Syndicat des boulangers de Montréal

J'ai lu dans la *Vie Syndicale* du mois dernier, que le travail a repris son aplomb dans les métiers de la construction. Je souhaiterais beaucoup que la même activité régnât dans l'industrie de la boulangerie. Car, selon l'opinion de certains patrons, il semblerait qu'à Montréal, il ne se mange presque plus de pain, puisque les patrons se plaignent du bas niveau de leurs affaires et ne veulent plus donner les mêmes salaires que ceux de l'an dernier à leurs ouvriers.

Nous avons un certain groupe d'employeurs dans notre industrie qui trouve que nos demandes sont exorbitantes. Et pourtant le coût de la vie n'a pas diminué, il a augmenté au contraire, le boucher a majoré le prix des viandes, l'épicier, le fournisseur de bois ou de charbon, voire même le boulanger n'ont pas diminué le prix de leurs marchandises.

Notre convention collective dans la boulangerie n'a pas encore été ratifiée par le conseil des ministres. Depuis trois ans que les officiers et les ouvriers ont travaillé fort à faire comprendre aux patrons quel bien immense il y aurait à retirer d'un contrat collectif et voici qu'un groupe de patrons veut nous faire perdre le fruit de ce travail.

Je me souviens qu'en 1933, j'étais assujéti à travailler dans une boulangerie pour un salaire de \$14 et \$15 par semaine sans limite d'heures. Ce n'est pas avec un tel salaire qu'un père de famille peut subvenir à tous les besoins des siens Il ne vit pas, il ne fait qu'exister.

Comme notre contrat est en butte à de grandes difficultés de la part de certains patrons, je profite de l'occasion pour inviter tous les syndiqués à nous aider. Et comment? En exigeant de leurs vendeurs de pain leur carte de membres du syndicat.

Je suis assuré que si tous les syndiqués se donnaient la peine de faire cette demande auprès de leurs vendeurs, notre syndicat grandirait, deviendrait plus fort, plus représentatif dans notre métier; c'est toujours ce qui compte le plus auprès des patrons. Quand ils savent qu'un syndicat est fort, ils s'empressent de donner suite à nos demandes.

Nous faisons donc cet appel à tous les syndiqués, nous leur demandons de nous aider pour améliorer notre sort. Personne ne doute que nous ayons besoin de cette coopération.

Notre métier est déjà un métier assez pénible. Le métier de boulanger comporte presque toujours du travail de nuit et du travail le dimanche. C'est vous dire que les ouvriers de notre métier sont assujétiés à enfreindre cette loi naturelle: se reposer la nuit pour mieux travailler le jour et travailler pendant 6 jours pour se reposer le septième.

Nous avons donc le ferme espoir que notre demande sera couronnée par des résultats tangibles. Il faut que les cadres de nos syndicats s'élargissent pour faire place à la grande majorité des ouvriers de la boulangerie.

Albert SENECAL,
agent d'affaires.

Le Syndicat des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage

Le syndicat des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage vient ce mois-ci vous entretenir de ses activités. Depuis assez longtemps il songeait à entreprendre une grande campagne de recrutement chez les ouvriers concernés. Rien ne sert de taire la vérité. Parmi les plombiers et les poseurs d'appareils de chauffage, il y a un grand nombre d'entre eux qui n'appartiennent à aucune union, qui travaillent et qui peinent pour toucher de maigres salaires à la fin de la semaine. Et pourtant ces ouvriers du métier de la plomberie ne songent pas encore à se joindre à leurs confrères de travail pour élargir et renforcer les cadres de l'union de leur métier. Ils aiment mieux vivre comme des isolés, comme des Robinson Crusoe, sans se soucier s'il y a à côté d'eux d'autres hommes de leur métier auxquels ils pourraient se joindre pour la défense de leurs intérêts professionnels.

Les plombiers et les poseurs d'appareils de chauffage ne peuvent certainement pas ignorer qu'il existe à Montréal un syndicat de leur métier et que ce syndi-

cat est en bonnes relations d'amitié avec l'Association des marchands détaillants, section de la plomberie.

Qu'on lise la lettre que le Conseil de construction adressait à chacun de ces patrons et l'on pourra se convaincre que l'agent d'affaires, votre humble serviteur, ne néglige rien pour arriver au succès.

Je dois vous faire part aussi que j'ai commencé à visiter personnellement tous les patrons de la plomberie. Ce travail, je me le suis imposé dans le but d'amener tous les patrons à coopérer avec nous. Déjà, l'an dernier, personne d'entre vous, je suppose ne l'ignore, notre syndicat de plombiers et poseurs d'appareils de chauffage a signé un contrat collectif avec l'Association des marchands détaillants, section de la plomberie. C'est ce contrat qui régit actuellement vos salaires et vos heures de travail. Peut-être que vous n'avez pas trouvé parfait ce contrat qui est votre contrat? Rappelez-vous cependant, ouvriers de la plomberie, cette vérité séculaire qu'il n'y a rien de parfait en ce monde, mais que toutes les choses humaines sont susceptibles de perfection en autant que les hommes y mettent de leur bonne volonté.

Venez faire profiter vos con-

Suite à la page 7

Bureau: DUpont 1347

GEORGES PELLETIER

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES

EXPERT EMBAUMEUR — SERVICE D'AMBULANCE

1915 est, Boul. Gouin,

MONTREAL

... Voir à ...

la santé de l'enfant

est voir à son meilleur héritage

Vous lui donnez cela en lui procurant du bon lait. Tout notre lait provient de vaches tuberculinsées, et est aussi parfaitement pasteurisé.

Appelez FRontenac 3121

J. Joubert
LIMITÉE



Le cardinal Villeneuve à la fête du Travail

(Suite de la 1ère page)

à la foule; Salut et bénédiction du Très-Saint-Sacrement, (chants par la foule; à la fin: cantique à saint Joseph.

En cas de pluie, la cérémonie aura lieu à la basilique.
Fête civile (lundi le 4 septembre 1939)

A L'ILE SAINTE-HELENE A 2 HEURES P.M.

1— Courses: jeunes filles de moins de sept ans.....	50 verges
2— " garçonnets de moins de sept ans.....	50 "
3— " fillettes de 7 à 10 ans.....	75 "
4— " garçonnets de 7 à 10 ans.....	75 "
5— " garçons de 10 à 14 ans.....	100 "
6— " filles de 10 à 14 ans.....	100 "
7— " garçons de 15 à 20 ans.....	150 "
8— " dames et demoiselles de 18 ans ou plus.....	100 "
9— " aux souliers pour garçons de 15 ans et moins.....	75 "
10— " de l'aveugle et du paralytique.....	50 "
11— " des hommes gras.....	50 "
12— " des épouses des syndiqués.....	50 "
13— Lancement d'une pièce d'un sou (délégués du Conseil Central).....	20 pieds

INTERMISSION

Discours par le président du Conseil Central et par les invités d'honneur

15— Courses à trois jambes pour hommes.....	25 verges
16— Course aux cigares (cinq minutes) pour les officiers du Syndicat.....	
17— Course ouverte à tous les membres du Syndicat, 125 verges.....	
18— Jeux de hasard pour les membres du Comité de la Fête du Travail.....	

DISTRIBUTION DES PRIX

Le Comité ne se tient pas responsable des accidents.

La Semaine sociale de Québec

Le correspondant de "La Croix" de Paris, rendant compte de la 31ème session des Semaines sociales de France, tenue à Bordeaux, les appelle: "Université ambulante, où enseignent les maîtres de la pensée chrétienne; institution qu'imitent et que nous envient tous les pays du monde; creuset où s'élaborent à l'écart des agitations des partis, des solutions conformes à l'ordre social chrétien". Ce jugement s'applique aux Semaines sociales du Canada, calquées sur celles de France. A Québec, du 24 au 29 septembre prochain, comme à Bordeaux, les maîtres de la pensée chrétienne dans notre pays exposeront la doctrine sociale de l'Eglise. Traitant notamment de la paix, ils montreront comment on peut l'établir dans l'individu, dans la famille, dans la société, dans la nation, à travers le monde.

Le Syndicat des plombiers

(Suite de la page 6)

frères de travail, de vos bonnes idées, de votre expérience du métier.

Vous trouverez chez nous des chefs ouvriers de votre pays, de votre mentalité, capables de sympathiser avec vous, animés des mêmes intérêts professionnels et voulant tous d'un grand coeur le bien-être de la classe ouvrière.

Venez tous, ouvriers plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, nous vous attendons pour vous aider.

Albert ARCHAMBAULT,
agent d'affaires.

* * *

Montréal, le 28 juillet 1939.

M. Entrepreneur plombier et poseur d'appareils de chauffage,

Adresse:
Cher Monsieur,

Nous commençons une campagne de recrutement parmi les plombiers et poseurs d'appareils de chauffage de Montréal. Nous commencerons chez les entrepreneurs qui appartiennent à la section de plomberie des Marchands-Détaillants avec qui nous avons signé le printemps dernier un contrat de travail.

Permettez-moi, cher Monsieur, de vous demander votre coopération en conseillant, par exemple, à vos employés de rejoindre les rangs du Syndicat National des Plombiers et Poseurs d'Appareils de Chauffage dans leur plus grand intérêt et même dans l'intérêt des deux parties contractantes. Si vous demandez cela à vos employés, peu refuseront; nous pourrions ainsi, tous ensemble, unir nos énergies pour éliminer la concurrence déloyale dans l'intérêt des patrons et des ouvriers.

Je dois vous dire aussi que le Conseil de Construction des Syndicats Catholiques et le Syndicat des Plombiers et poseurs d'appareils de chauffage désirent réaliser l'entente entre le capital et le travail et c'est justement pour cela que nous vous demandons un appui qui, nous l'espérons, ne nous sera pas refusé.

Je passerai à votre atelier. J'espère trouver des ouvriers bien disposés à répondre à notre appel grâce au travail de persuasion que vous aurez bien voulu faire auprès d'eux.

Je suis entièrement à votre disposition. Que vous ayez besoin d'informations à propos de notre organisation ou d'ouvriers à embaucher — une lettre ou un appel téléphonique et je suis à vous.

Je termine, cher Monsieur, en espérant que vous ne nous refuserez pas votre collaboration et que la campagne de recrutement que nous inaugurons sera un réel succès dû à votre bienveillance.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués,

Albert ARCHAMBAULT,
Agent d'affaires et président du Conseil de Construction, 1231, Demontigny est, cité.

Prêts aux particuliers

Banque d'escompte, la Banque Canadienne Nationale fait surtout des avances au commerce. Mais elle accueille avec la même cordialité les non-commerçants, quelque profession ou métier qu'ils exercent.

Le gérant de succursale étudie toujours avec sympathie les demandes d'emprunt qui lui sont faites par des particuliers honorables et solvables. Adressez-vous à lui avec confiance, même si votre proposition n'a pas un caractère commercial.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000
537 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

PLateau 5151

ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères
LIMITÉE

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
JANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :
939, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

CHerrier 1300

I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny — Montréal

PHARMACIE PINSONNAULT

390 RUE ONTARIO EST. COIN PLESSIS — MONTREAL
Tél AMherst 5544 — CHerrier 0376

CLairval 7902 Service courtois et diligent

AQUILA LAPOINTE

ASSURANCES

Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident — Maladie, etc., etc.

4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) MAISONNEUVE MONTREAL

MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

MAGNUS POIRIER

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
BUREAU CHEF:

6603 ST-LAURENT CR. 5700

SUCCESSALES ET SALON MORTUAIRE:

6520 St-Denis 2045 Champlain
2184 Fullum 1874 Boul. Rosemont



NOTRE FAVORI NATIONAL

Gin MELCHERS CROIX D'OR

10 oz. 90¢
26 oz. 2.00 40 oz. 2.80

LA BOISSON LA PLUS SAINE
Plus Forte Plus Savoureuse



LONDON CLUB London Dry Gin
THREE CASTLES Liqueur Whisky

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthelville

1900 RUE PLESSIS 1900 AMHERST 1900

MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNEBRES

SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Admistrateurs de La Compagnie Générale de Pompes Funébres, Limitée



G. N. MONTY

411 RUE ADAM MAISONNEUVE — AMHERST 1900

Le pavillon soviétique à l'exposition de N.-York

(Suite de la page 3)

ple américain et qu'il rie parce qu'il est heureux? Vous savez qu'il n'y a pas de chômage en Russie. L'Etat donne du travail à tout le monde. Il n'y a pas de soucis."

Mon concitoyen, l'interrogateur, doit être né avec un sens diabolique de la blague; car il répondit: "Voilà! Je suis ingénieur et je reviens de Russie où j'ai passé trois ans et demi; et je tiens à vous faire savoir que je n'ai jamais vu un Russe habillé comme ceux que vous nous montrez sur ce tableau. Jamais, non plus, je n'ai vu d'enfants gambader avec des fleurs, riant et souriant! En fait, je n'ai jamais entendu rire qui que ce soit pendant trois ans et demi de séjour en Russie. Tout ceci, c'est du mensonge pur et simple!" Le gardien fut embarrassé, mais pas longuement. Il tourna le dos et se retira aussi rapidement que le lui permettait sa dignité. Cet ingénieur faisait d'ailleurs écho à mes propres sentiments. Au cours de mon voyage en Russie, en 1931, le plus grand nombre des Russes étaient chaussés de canevases grossier et vêtus de simples blouses, confectionnées avec autant de souci de la mode qu'on en apporte pour des draps de chevaux. Quant aux soldats, qu'on rencontrait partout, ils étaient bien habillés et bien chaussés et, semble-t-il, assez bien nourris.

A mesure qu'on avance dans la visite de l'exposition on se sent plus impressionné par l'effronterie de cette propagande ouverte que par les exhibits eux-mêmes. Par exemple, au milieu d'une grande salle, se dresse un énorme tracteur, qui n'a évidemment jamais servi, quoiqu'il semble usé et détérioré par les intempéries.

Propagande encore que ces photos qui ornent les murs, d'une salle à l'autre, et qui représentent de gigantesques réalisations techniques, agrémentées ici et là de gens qui rient et sourient et qui sont censés représenter toutes les races qui constituent l'U. R. S. S.

Nous sommes rendus devant les effigies de Lénine et de Staline, accompagnées de phrases lapidaires des deux chefs. Les paroles de Lénine affirment en substance que tant que le socialisme ne sera pas un fait établi dans le monde du travail, l'humanité ne jouira pas d'une réelle joie de vivre. "La révolution russe dans ses résultats derniers doit conduire à la victoire du socialisme." En réponse à cette assertion, Staline ajoute qu'il peut enfin déclarer que le peuple soviétique jouit dorénavant des bienfaits du pur socialisme. "En effet, le socialisme de l'U. R. S. S. est déjà réalisé et conquis." Une prédiction du prophète Lénine et la vérification par son successeur Staline.

J'allais oublier l'inscription sur le mur du musée antireligieux de Leningrad: "La religion est l'opium du peuple." Apparemment, les convertis possibles que contiennent les Etats-Unis ne sont pas encore préparés à un tel radicalisme.

Enfin, après être passé devant la maquette d'un palais soviétique: un édifice qui se propose de dépasser l'Empire State, et qui sera surmonté d'une statue du prophète Lénine, haute de trois

cents pieds, nous en venons à une réplique de la gare du "métro" de Moscou. Celle-ci est décorée de marbre noir, de miroirs et d'acier chromé. Cela me rappelle la salle de bains des appartements royaux du Comte di Savoia. A coup sûr, ce fut un décorateur de chambre de bains qui traça les plans de cette gare. Pour le dire en passant, tout le réseau se réduit à un mille de rails. On ne parle pas de sa longueur; évidemment, on ne dit pas non plus que pour la somme de cinq sous on accomplit un parcours de vingt-cinq milles à New-York.

De retour en Amérique, au sortir de la porte inférieure, le premier mouvement que l'on éprouve est de respirer l'air libre. Ensuite, on se demande comment une blague aussi colossale que le Pavillon Soviétique a pu être tolérée ouvertement sous le ciel américain. On se trouve en présence d'un édifice construit par un gouvernement dont le seul but en l'occurrence est d'activer un genre de propagande qui conduira au renversement, pacifique ou brutal, de notre forme actuelle de gouvernement.

Ce gouvernement soviétique a pour chefs des gens qui ne se cachent pas d'avoir été les voleurs de banques qui ont saboté la révolution libérale de Kerensky. Gentilshommes à l'esprit large, ils ont fait mourir de faim de

trois à cinq millions de Koulachs russes durant l'hiver de 1932-1933. Ils ont organisé une purge sans fin qui a tué des milliers de vies en Russie et au dehors. Ils viennent même de terminer un pillage en règle du peuple espagnol qui se monte à \$538,000,000 en or, et Dieu sait à combien en oeuvres d'art, qu'ils prétendaient protéger contre la fascisme. Ces mêmes philanthropes, ou leurs agents, ont réalisé un heureux placement au profit du monde de demain, grâce à l'espace et à l'édifice qu'ils ont aménagés. Toute l'Amérique semble leur dire: "Venez donc!"

J'irai jusqu'à dire que ce pavillon ridicule, avec sa propagande empoisonnée, fait plus de tort à l'administration de l'Exposition auprès des vrais Américains que si elle osait engager un groupe d'insulteurs placés à chaque porte pour frapper au visage, à mesure qu'ils franchiraient le seuil, tous ceux qui professent une religion quelconque. Une grande erreur, une erreur irréparable a été commise; et je le regrette tant pour l'administration que pour les pauvres dupes qui ont été pris et qui le seront par cette fraude gigantesque. Voilà une note triste dans une agréable symphonie d'images, fort instructive et intéressante.

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

Tél. FR. 8161

ARTHUR LANDRY

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICES D'AMBULANCES ET DE LA MORGUE

SALONS: 518
BUREAU: 528

RACHEL EST

CEO. CODIN,
gérant

ANTONIO GARNEAU, C.R.

Avocat et procureur



BERTRAND, GARNEAU & PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

La BIÈRE en BOUTEILLE
se VENDANT le PLUS
au CANADA

Bière
BLACK HORSE

Aussi:

BIERE EXPORT BLACK HORSE — LAGER KINGSBEER — CREAM PORTER DAWES